

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/97
2 décembre 1999

(99-5333)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

BULGARIE

Déclaration de M. Valentin Vassilev Ministre du commerce et du tourisme

Nous sommes tous venus ici parce que nous sommes convaincus de la nécessité de poursuivre la libéralisation du commerce mondial.

Nous sommes néanmoins conscients des difficultés et de l'opposition croissantes auxquelles nous nous heurterons dans l'accomplissement de cette tâche. Les protestations auxquelles nous assistons ici à Seattle viennent corroborer cette observation.

Nos pays sont confrontés à différents problèmes parce que les attentes quant à l'avenir de l'OMC sont différentes. C'est ce qui ressort clairement des déclarations faites par les Ministres des pays les moins avancés, des pays en développement, des économies en transition, ainsi que des pays développés.

Il nous faut donc parvenir à un accord sur les grands principes qui permettront de faire aboutir les négociations ultérieures, négociations au cours desquelles chaque groupe de pays aura sa place et protégera, au moins partiellement, ses intérêts.

1. Nous devons admettre que le dialogue entre l'OMC et le public et la coopération de cette dernière avec les syndicats et les médias se sont jusqu'à présent avérés des plus infructueux. Un changement radical s'impose dans la mesure où le soutien du public nous est indispensable pour atteindre nos objectifs, aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans nos pays.
2. Une coopération similaire s'impose avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales dont les règles diffèrent parfois des principes de l'OMC.
3. Nous devons convenir d'élargir le plus possible la portée des prochaines négociations et de faire en sorte que le calendrier des travaux soit aussi court que possible, c'est-à-dire de mener à bien les négociations dans un délai de trois ou quatre ans.
4. Les décisions que nous prendrons à l'avenir devraient être compatibles avec les principes en matière de développement durable, de protection de l'environnement, de santé humaine et de conditions de travail.
5. La libéralisation des échanges devrait promouvoir le développement et permettre de lutter contre la pauvreté. Cela signifie que les pays les moins avancés, les pays en développement et les économies en transition devront faire l'objet d'une attention spéciale pendant les prochaines négociations.

6. Nous devons tenir compte des difficultés temporaires qu'un pays, une région ou une communauté donnée est susceptible de rencontrer.

7. Nous devons encourager les accords de libre-échange régionaux, qui permettent de procéder à une plus grande libéralisation que dans le cadre de l'OMC.

8. Il est regrettable que l'OMC n'ait pas encore exprimé de position ferme au sujet des conflits armés qui constituent un obstacle majeur à la liberté des échanges. Par exemple, l'imposition d'un embargo, la fermeture des routes et des voies ferrées, et l'interdiction de la navigation sur le Danube résultant des guerres livrées par Milosevic ont fait subir des pertes énormes au commerce extérieur de la Bulgarie.

La Bulgarie participera activement au prochain cycle de négociations commerciales multilatérales. Nous nous efforcerons d'obtenir un plus large accès à d'autres marchés pour nos marchandises et nos services, ainsi que la réduction ou l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires auxquels se heurtent actuellement nos exportations.

Ces négociations devraient être fondées sur les principes de l'engagement unique ainsi que de l'équilibre et de l'équité afin de garantir des avantages à tous les participants et de rendre ces avantages transparents pour le public.

Nous estimons que les négociations devraient porter sur l'agriculture, les services, les produits autres qu'agricoles, la protection additionnelle des indications géographiques, l'investissement, la concurrence, la facilitation des échanges, ainsi que la transparence des marchés publics. Nous ne devrions pas laisser de côté les questions concernant le commerce électronique, les liens entre le commerce et les normes du travail et l'incidence du commerce sur l'environnement.

S'agissant des produits agricoles, nous devrions nous attacher principalement à améliorer l'accès aux marchés, cette amélioration devant s'accompagner d'une réduction des subventions à l'exportation et du soutien interne, et à prendre en compte la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la protection de l'environnement. Nous devrions par ailleurs aborder les problèmes sociaux auxquels sont confrontées les zones rurales.

La Bulgarie respecte rigoureusement les engagements qu'elle a souscrits dans le cadre de l'OMC. En outre, la libéralisation que nous avons entreprise dépasse largement ces engagements étant donné que nous ne subventionnons pas la production ni l'exportation des produits agricoles ou industriels, que nous n'imposons ni restrictions quantitatives ni taxes sur les importations ou les exportations, et que nous accordons l'accès en franchise de droits aux importations en provenance des pays les moins avancés et un accès préférentiel aux pays en développement.

La Bulgarie continuera à prendre une part active au processus visant à accroître la libéralisation. En dépit des divergences de vues exprimées ici, je reste convaincu que nous parviendrons tous à trouver un compromis et que la déclaration qui doit être adoptée à l'issue de la Conférence ouvrira la voie à un nouveau cycle de négociations globales.
